



ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DE NEXITY

Paris, 31 mars 2021

Le Conseil d'administration de Nexity, réuni hier autour de son Président, Alain Dinin, a adopté les projets de résolutions soumises à son Assemblée générale du 19 mai, ainsi qu'une série de décisions relatives à sa gouvernance.

Sous réserve de l'approbation des résolutions, une nouvelle organisation de la direction générale prendra effet à l'issue de l'Assemblée générale, avec pour caractéristiques :

- La dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général, ainsi que la nomination de Mme Véronique Bédague en qualité de Directrice générale à l'issue de l'Assemblée générale du 19 mai 2021. Nexity entend ainsi réinstaurer le schéma de gouvernance mis en place en 2019 à l'occasion de la nomination de M. Jean-Philippe Ruggieri en tant que Directeur général, et interrompu à la suite de son décès en avril 2020. Alain Dinin, en qualité de Président du Conseil d'administration et du Comité stratégique et des investissements, continuera à accompagner l'équipe de direction générale dans les grands choix stratégiques et d'allocations de ressources, humaines et financières. Mme Bédague, qui dirige actuellement l'ensemble des activités de promotion de Nexity, sera nommée pour un mandat de quatre ans.
- Le départ annoncé de M. Julien Carmona qui a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière et n'a pas demandé le renouvellement de son mandat social de Directeur général délégué du groupe. Ce mandat prendra fin au moment de l'Assemblée générale en mai 2021. Le Conseil exprime ses remerciements les plus appuyés à M. Julien Carmona, qui a mis son talent et son engagement au service du groupe Nexity depuis janvier 2014.
- Afin d'assurer une continuité des délégations, Jean-Claude Bassien, déjà Directeur général délégué en charge des Services de Nexity, sera avec Mme Véronique Bédague le second mandataire social de la société pour une durée de 4 ans à compter de l'Assemblée générale.

Pour Alain Dinin : « *La nouvelle gouvernance mise en place à compter de l'Assemblée générale du 19 mai s'inscrit dans la continuité et l'accélération de la stratégie de plateforme de services du groupe. En ma qualité de Président du Conseil et de représentant d'un concert d'actionnaires réunissant près de 20% du capital, j'accompagnerai Véronique Bédague et son équipe dans le développement de nos modèles et dans un nouveau cycle de croissance porté par le bas carbone, les services et l'innovation pour s'adapter aux modes de vie et de travail de demain. Je remercie par ailleurs chaleureusement Julien Carmona pour sa contribution majeure au développement de Nexity pendant ces dernières années* »

D'autre part, plusieurs évolutions concerneront le Conseil d'administration si les actionnaires les approuvent en Assemblée générale le 19 mai :

- Deux membres du Conseil voient leur mandat arriver à échéance à l'Assemblée générale de 2021 : Mme Soumia Belaidi-Malinbaum, dont le renouvellement sera proposé à l'Assemblée générale, et M. Jacques Veyrat, qui n'a pas demandé son renouvellement.



- En remplacement de M. Jacques Veyrat et à l'issue de la procédure mise en place par le Comité des rémunérations et des nominations, le Conseil d'administration a choisi de proposer la nomination de Mme Myriam El Khomri. Mme El Khomri, ancienne secrétaire d'Etat à la Ville et ancienne ministre du Travail, ancienne conseillère de Paris et adjointe au maire de Paris, est actuellement directrice du pôle conseil de S2H, filiale du groupe Siaci-Saint Honoré. La compétence reconnue de Mme El Khomri en matière de politique de la ville et de l'urbanisme, en matière de relations sociales et du travail et en matière de RSE sera précieuse pour compléter et diversifier les compétences du Conseil d'administration. Mme El Khomri réunit par ailleurs les critères d'indépendance fixés pour les administrateurs de Nexity.
- En complément de son mandat de Directrice générale, il est par ailleurs proposé que Mme Véronique Bédague soit nommée administratrice de Nexity.
- En plein accord avec le groupe Arkéa, et afin de renforcer le partenariat de long terme entre les deux groupes, il sera proposé à la prochaine Assemblée générale de nommer Crédit Mutuel Arkéa en tant que personne morale dans les fonctions d'administrateur de Nexity, se substituant à M. Jean-Pierre Denis en sa qualité d'administrateur personne physique. Crédit Mutuel Arkéa désignera à ce titre un représentant permanent au Conseil d'administration.
- Le Conseil et son Président remercient sincèrement M. Jean-Pierre Denis et M. Jacques Veyrat de leur soutien et de leurs apports au Conseil de Nexity.
- Enfin, la limite d'âge statutaire applicable au Président du Conseil d'administration sera étendue à 75 ans sous réserve du vote favorable des actionnaires, contre 72 ans aujourd'hui.

ACCOMPAGNER TOUTES LES VIES IMMOBILIÈRES, C'EST L'AMBITION DE NEXITY

Avec plus de 11.000 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 4,9 milliards d'euros en 2020, Nexity, premier groupe immobilier français intégré, intervient sur l'ensemble des métiers de la promotion et des services pour les particuliers, les entreprises, les institutionnels et les collectivités et dispose d'une présence sur l'ensemble du territoire.

Notre plateforme de services a vocation à servir tous nos clients à toutes les étapes de leur vie immobilière.

Résolument engagé pour donner une juste place à l'homme, en lien avec les autres, en lien avec la ville et en lien avec l'environnement, Nexity est notamment, pour la deuxième année consécutive, 1^{er} maître d'ouvrage du palmarès 2020 de l'Association pour le développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA), membre de l'indice Bloomberg Gender-Equality (GEI sur l'équité femmes-hommes) et labellisé Great Place to Work 2020.

Nexity est coté au SRD, au Compartiment A d'Euronext et au SBF 120

CONTACTS

Véronique CREISSELS - Directrice de la Communication, de la Marque et de l'Engagement / +33 (0)1 85 55 34 91 - vcreissels@nexity.fr
Julie MARY – Responsable des relations presse / +33 (0)1 85 55 32 35 – jmary@nexity.fr